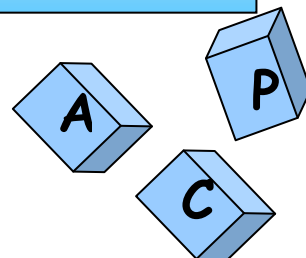


## Résultats : CAP du 10 avril 2014

La CAP s'est tenue ce jour de 9h30 à 12h sous la présidence de Mr LEDOS (chef de service à la DRH, suppléant de Mr BLONDEL)



### Questions diverses

#### Déplafonnement des primes : de la PFR au RIFSEEP ?

Nous nous sommes étonnés que la revalorisation du plafond des primes dont on nous répète depuis des années qu'elle est impossible, ait été effective pour un autre corps, celui des inspecteurs jeunesse et sports.

L'administration confirme la très forte résistance de la fonction publique hors du nouveau système de primes RIFSEEP qui doit se mettre en œuvre en 2017 (RIFSEEP : régime indemnitaire de fonction, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel...),

Pour les inspecteurs jeunesse et sport, il y aurait eu, non sans difficulté, une simple dérogation pour l'année 2014, argumentée sur « la cohabitation de corps à régimes indemnitaires très différents ».

Nous avons rappelé que les MISP exerçaient leurs missions en ARS à côté des praticiens conseils notamment dont la situation est également « très différente » et insisté sur l'urgence à résoudre ce blocage très préjudiciable qui contribue au malaise et au sentiment d'absence de reconnaissance qui se répand parmi les MISP, notamment en ARS.

#### Fusion des corps

Le projet de fusion MISP PHISP avait bien démarré, il a pris du retard, mais la DRH l'a « en tête ». L'objectif reste une revalorisation des corps avec ouverture sur la hors échelle D.

Cela nécessite selon la DRH un travail préalable sur les missions (!) et un nouveau groupe de travail « exploratoire » sera mis en place cette année, plutôt après les vacances d'été.... **Sans commentaires !!**

#### Question sur les élections à venir, les prochaines CAP, le concours de MISP, etc... :

Les élections auront lieu le 4 décembre : renouvellement de toutes les instances sauf les comités d'agences (qui seraient renouvelés le 14 mars 2015)

La CAP siègera dans son actuelle représentation pour la dernière fois le 15 octobre avec une pré-CAP le 8 octobre 2014.

Le concours MISP est ouvert pour 8 postes dont 3 au titre de la loi Sauvadet (47 éligibles, et 5 candidats inscrits seulement à ce titre)

#### Souffrance au travail :

Nous avons attiré l'attention sur la multiplication des situations préoccupantes dans les ARS.

L'administration propose d'inclure ces questions dans le groupe de travail évoqué, au motif qu'il y a sans doute un lien avec les conditions d'exercice des missions.

Enfin au sujet de la faible attractivité inquiétante du corps, l'administration reconnaît qu'il s'agit d'un sujet pertinent pour tous les corps de notre ministère et plus particulièrement pour les ARS car se sont des structures nouvelles et mal connues et le président de la CAP reconnaît un déficit de communication, et l'absence de documents actualisés de présentation des métiers, dont le notre !!!

L'administration conclut en indiquant qu'elle a pris note de tous les points évoqués !

### **1°) Mutations intervenues entre 2 CAP (avec simple information des représentants du personnel):**

Nom - Prénom	Affectation antérieure	Affectation nouvelle	Date d'effet
<b>Agents affectés sans changement de résidence administrative :</b>			
BARGMAN Philippe	ARS Ile-de-France - DTD de l'Essonne	DDCS de l'Essonne	01/03/2014
ROCHE-LAURENCE Elisabeth	DGS - HCSP	MC 4 - Adjointe au chef de bureau	01/02/2014
<b>Agents mutés :</b>			
ARANDA GRAU José-Hector	ARS Ile-de-France -DTD des Yvelines	ARS Bretagne - Siège	01/01/2014
BONNARD Catherine	ARS PACA - Siège	DGS - CMS	18/11/2013
SALINES Emmanuelle	Détachée InVS	DGS - MC 3	01/02/2014

Des questions ont été posées sur ces dernières mutations : il aurait été plus logique de demander l'avis de la CAP par voie téléphonique ou électronique plutôt que de faire jouer une procédure d'urgence.

- l'administration retient cette proposition

En ce qui concerne le poste du comité médical supérieur de la DGS des explications ont été demandées, en effet la candidate précédente, personne porteuse d'un handicap, a dû attendre de longs mois et n'a finalement pas pu prendre le poste faute d'avoir pu trouver un logement adapté près du Ministère. Les représentants de l'administration comme du personnel déplorent la difficulté de ce type d'accompagnement et formulent des vœux pour une meilleure prise en compte des situations de ce type

### **2°) Intégration, prise en charge:**

#### **Demandes d'intégration :**

- Intégration à l'issue d'une prise en charge :

. Sylvie CAULIER (ARS Pays de Loire DT Vendée) :	AVIS FAVORABLE
. Catherine COLLET (ARS IdF) :	AVIS FAVORABLE
. Michèle GORET (ARS Picardie) :	AVIS FAVORABLE
. Danièle STEINBACH (ARS Centre) :	AVIS FAVORABLE

#### **Prise en charge par voie de détachement :**

.Maryline BREMENT-MARCHESSÉAU (Médecin territorial agglomération St-Quentin en Yvelines : demande PEC ARS IdF DT Yvelines) : AVIS FAVORABLE assorti d'une recommandation de formation complémentaire sur l'inspection en sus de la formation statutaire (4 semaines)

### **3°) Mutations et réintégrations :**

**Au total, 26 demandeurs seulement** : 16 demandes de mutation (portant parfois sur plusieurs postes), 9 demandes de réintégration et 1 demande d'affectation suite à prise en charge pour un nombre de postes publiés difficile à déterminer et changeant.....

51 postes auraient été publiés en tout, ceux qui ne font pas l'objet d'une demande ne sont pas mentionnés dans les tableaux, nous avons demandé à avoir cette liste dans le cadre de la préparation des CAP

#### **La question de la publication des postes susceptibles d'être vacants a été longuement évoquée :**

L'administration déplore une « déviance » qui aurait conduit à publier puis retirer trop de postes « pas réellement vacants » et souhaite que seuls soient publiés les postes dont la vacance en cours d'année est assurée. A l'issue de la CAP un recensement des postes vacants, compte tenu des PRI, sera effectué et les postes seront publiés une fois prises en compte les pré-affectations des sortants de l'EHESP.

Des demandes de mutations pourront être formulées pour la CAP de fin d'année

Le tableau qui suit reprend les avis favorables classés par résidence et s'il y a lieu par rang de classement (OK : avis favorable d'emblée; AFx: avis favorable de principe en rang x)  
**ATTENTION** : un candidat ou une résidence peuvent donc apparaître plusieurs fois !

### Mutations : 11 demandes satisfaites et 20 demandes classées

Poste BIEP		CANDIDATS	Avis	COMMENTAIRES
1	ARS Aquitaine / DT Landes	LUGAT Martine	OK	
0	ARS Corse siège	ROUBAUD Gisèle	AF1	Rapprochement de conjoint
0	ARS Corse siège	LAFONT Elisabeth	AF2	
0	ARS Corse / DT Corse du Sud	ROUBAUD Gisèle	AF1	Idem
2	ARS Ile de France / DT Yvelines	BREMENT-MARCHESSEAU Maryline	OK	Prise en charge sur poste 84098
0	ARS Languedoc-Roussillon siège	LARUCHE Guy SENEMAUD Béatrice	AF1 AF2	
0	ARS Languedoc-Roussillon / DT Hérault	LARUCHE Guy GLEIZE Laurence SENEMAUD Béatrice	AF1 AF2 AF3	
1	ARS Midi-Pyrénées siège	CHEVALLIER-PORTALEZ Emmanuelle THEIS Yvan CICCHELERO Valérie LARUCHE Guy	OK AF1 AF2 AF3	Rapprochement de conjoints
0	ARS Midi-Pyrénées / DT Haute Garonne	THEIS Yvan CICCHELERO Valérie LARUCHE Guy	AF1 AF2 AF3	
1	ARS Midi-Pyrénées/DT Hautes Pyrénées	GRAND Patrick	OK	
0	ARS Midi-Pyrénées / DT Tarn	THEIS Yvan	AF1	
3	ARS Picardie siège	EROUART Stéphane	OK	
0	ARS PACA siège	FONTAINE Mireille GARCIN Christine	AF1 AF2	
1	ARS PACA /DT Var	PULVENIS Diane FONTAINE Mireille	OK AF1	Rapprochement de conjoints
3	ARS Rhône Alpes siège	DONTENWILLE Catherine	OK	Sur poste 81047
0	ARS Rhône Alpes / Savoie	ONQUIERT Sylvie	AF1	Avec réserves sur la nature du poste
2	ARS Guyane	PAVEC Véronique	OK	Sur poste 80383
1	ARS Océan Indien / DT Réunion	BRULE Gérard GALABRU Françoise	OK AF1	
9	DGS	LAVIN Lionel PARIENTE-KHAYAT Anne	OK OK	Sur poste MC1 Sur poste HCSP

Des demandes n'ont pas pu être acceptées soit parce que les postes n'étaient pas vacants, soit parce que les intéressés n'avaient pas une ancienneté suffisante dans leur poste actuel, soit lorsque les directeurs des résidences d'accueil n'ont pas souhaité retenir le candidat.

Le SMISP a attiré l'attention sur les cas de collègues en difficulté dans leurs démarches de mutations, afin que l'administration puisse les accompagner de façon efficace

### *Nous vous remercions pour votre confiance*

*Les représentants du SMISP : Béatrice BROCHE, Bernard FALIU, Brigitte LACROIX, François MARCHE, Thierry MATHIEU, Aminata SARR, Sylvie GERMAIN, Guy DELERUE, Christine GODIN*

**Le SMISP c'est vous ! Adhérer, voter, réagir, participer... c'est faire vivre et revivre notre métier !**

- Le Bureau du SMISP-

Informations et autres SMISP-Info sur <http://www.smisp.fr/>